

CAHIER DES CHARGES

Réalisation d'un plan de communication et exécution de prestations évènementielles, print et digitales

Dans le cadre de l'axe 3 de l'EDEC (accord-cadre d'Engagement et de Développement de l'Emploi et des Compétences) pour la filière de la fibre optique

1 - Contexte de la consultation

1.1 Cadre général

Lancé en février 2013, le Plan France Très Haut Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations.

La formation des professionnels du déploiement des réseaux très haut débit est un enjeu stratégique pour la réussite du Plan France Très Haut Débit. Au regard des investissements prévus par les opérateurs privés et les collectivités territoriales dans les cinq prochaines années, la construction des réseaux très haut débit génère de forts besoins de formation sur l'ensemble du territoire (3 800 nouveaux travailleurs entrants dans le domaine de la fibre optique chaque année, avec une pointe à 7 500 en 2021).

Ainsi, l'Etat, l'Association des Régions de France et la Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiative Publique (Firip) ont signé une convention le 28 juin 2016 visant à renforcer la structuration de l'offre de formation et s'assurer qu'elle répond aux besoins du secteur.

Dans la continuité de cette convention, un accord-cadre **d'Engagement et de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) pour la filière de la fibre optique** a été signé le 16 mars 2017 par le Ministère du Travail et 8 fédérations professionnelles, OPCA et partenaires. L'objectif de cet EDEC est de favoriser le développement des ressources humaines, des moyens de formation et l'insertion professionnelle. Il comprend trois volets :

- Anticiper les besoins en compétences et construire des outils à destination des TPE/PME.
- Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre RH du déploiement de la fibre optique.
- Promouvoir les métiers et assurer une meilleure diffusion de l'information afin de répondre aux besoins en emplois et compétences de la filière dans les territoires.

La présente consultation concerne particulièrement le volet 3, dédié à la promotion.

1.2 Cibles de communication

- **Cibles prioritaires :**
 - Salariés : dont les plus fragiles (> 45 ans, les moins qualifiés)
 - Entreprises : TPE/PME, chefs d'entreprises
- **Cibles secondaires :** Prescripteurs emploi et formation (Pôle Emploi, APEC, Régions, opérateurs CEP et orientation Missions locales, OPCA, etc.)

1.3 Objectifs de communication

Auprès des entreprises : TPE/PME

Leur présenter :

- Les opportunités de marché
- Le dispositif de diagnostic et d'accompagnement (EDEC)
- L'offre de formation pour leurs salariés : diversité des offres de formation (courte et modulaire ou longue et certifiante), présence des centres de formation labellisés.

Auprès des salariés

Leur présenter :

- Les opportunités de carrière
- Le dispositif de diagnostic et d'accompagnement (EDEC)
- L'offre de formation : diversité des offres de formation (courte et modulaire ou longue et certifiante), présence des centres de formation labellisés.

Auprès des prescripteurs

Leur présenter :

- Les opportunités de marché
- Les débouchés et potentiel d'emplois
- La sécurisation des parcours professionnels
- Le référentiel et les fiches métier

2 - Objet de la consultation

Cette consultation a pour objet la **réalisation d'un plan de communication et l'exécution de prestations évènementielles, print et digitales.**

La mission consiste à venir en appui, pour la promotion des métiers de la fibre optique, au Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social (DGEFP), à l'Agence du Numérique, aux fédérations professionnelles signataires, aux OPCA et partenaires de l'EDEC.

Les prestations attendues consistent en particulier en :

- La réalisation d'un plan de communication global
- La réalisation d'une charte graphique
- La gestion logistique des évènements
- La conception et la réalisation d'outils de communication
 - o Supports print (plaquettes...)
 - o Supports évènementiels (stand, kakémonos, dossiers de participants...)
 - o Supports digitaux (vidéos, site web...)

Pour sélectionner le candidat et suivre la bonne réalisation du marché, un comité de pilotage a été mis en place. Il est composé de représentants des structures suivantes :

- DGEFP
- Agence du Numérique
- Fédérations professionnelles signataires :
 - Fédération Française du Bâtiment
 - Fédération Française des Télécoms
 - FFIE
 - FIEEC
 - Fntp
 - SERCE
 - UIMM
 - UNETEL-RST
- OPCA :
 - Constructys
 - OPCAIM
 - OPCALIA
- Partenaires :
 - Objectif Fibre
 - FIRIP

3 – Conditions de la consultation

Modalités et calendrier de la consultation

18 avril 2018 : lancement de l'appel d'offres

15 mai 2018 à 11h : date limite de réponse à l'appel d'offres

30 mai 2018 : audition des agences pré-sélectionnées par le comité de sélection des offres

1er juin : envoi des réponses aux candidats et conventionnement avec l'agence sélectionnée

6 juin 2018 : 1^{ère} réunion de travail avec l'agence sélectionnée et démarrage des prestations

A noter que l'ensemble des prestations détaillées dans la rubrique 4 de ce dossier fait l'objet d'un lot unique. En effet, le prestataire sélectionné devra coordonner l'ensemble des prestations.

Sur le plan financier, le prestataire conventionnera de façon distincte avec chacun des deux OPCA commanditaires : OPCAIM ET CONSTRUCTYS.

Durée du marché = jusqu'à la fin des travaux de l'EDEC.

Publication et retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation sera publié sur les sites suivants :

- <http://www.opcaim.com>
- <https://www.constructys.fr/actualites-du-btp/etudes-recherches/appels-doffres/>

En cas de difficultés de téléchargement, les candidats peuvent adresser leur demande par mail à l'adresse suivante : **Patricia ROGUEDA (proqueda@uimm.com)**

Remise du dossier de réponse à l'appel d'offres

L'appel d'offres est constitué d'un lot unique. Le dossier de réponse à ce lot unique doit être constitué au minimum des éléments suivants :

- Plan de communication global (cf. 4.1)
- Propositions pour la réalisation des outils de communication et suggestions
- Devis détaillé pour chaque prestation proposée, honoraires d'agence
- Catalogue de prestations global et offre tarifaire associée
- Garanties légales demandées : Situation au répertoire SIRENE, attestations justifiant que la structure est à jour de ses obligations auprès des organismes financiers et sociaux

La réponse à l'appel d'offres devra être transmise **le 15 mai 2018 à 11 h dernier délai par mail uniquement à Patricia ROGUEDA (proqueda@uimm.com)** Tel : 01 40 54 20 31.

Groupement d'entreprises – Variantes

Les entreprises peuvent se présenter en groupement solidaire ou conjoint. Dans ce dernier cas, le titulaire doit être mandataire solidaire du groupement conjoint.

Les variantes sont autorisées, notamment afin de permettre la mise en place des outils proposés dans le plan de communication ou non encore envisagés à ce stade.

Modifications et questions

Le comité de pilotage du projet peut apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard **6 jours** avant la date limite de remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

En cas de question sur les prestations attendues, les candidats peuvent s'adresser par mail à l'adresse suivante : communication@firip.fr. Les questions seront prises en compte au plus tard jusqu'à 6 jours avant la date limite de remise des offres. Si cela est utile à l'ensemble des candidats, la question et la réponse associée seront diffusés à l'ensemble des candidats par **Patricia ROGUEDA** (proqueda@uimm.com).

4 - Prestations attendues

4.1 Plan de communication

L'agence retenue sera chargée de réaliser un plan de communication global :

- Conseil sur les actions et supports de communication
- Calendrier des différentes réalisations

Ce plan de communication constitue l'élément central de la réponse du candidat au présent appel d'offres. Le candidat sera sélectionné sur la base de la pertinence de ses propositions, de celle des prestations suggérées et des tarifs associés.

Si ce plan de communication global constitue bien le cœur de la réponse, celui-ci pourra être ajusté, décliné et précisé par la suite si besoin.

Objectifs

- Structurer, à travers un plan de communication global, la communication en direction de tous les acteurs du déploiement de la fibre optique afin de promouvoir les métiers du THD
- Ce plan de communication prévoira au minimum les volets évènementiel, print et digital (cf. chapitres suivants)

Contenu

- Recensement, auprès des organisations professionnelles idoines, des évènements clés en distinguant les cibles (entreprises, salariés et prescripteurs)
- identifier la nature et le type d'évènement, la cible visée, les messages clés à transmettre et les outils de communication nécessaires
- Identification des besoins en moyens et supports de communication print et digitaux en fonction des différents chantiers auprès des acteurs concernés

Livrables

- Document « Plan de communication » en réponse au présent appel d'offres
- Prestations associées à ce plan de communication et tarifs

4.2 Charte graphique

Elaboration de la charte graphique pour l'ensemble des supports de communication (print, évènementiel et digital) : typographie, couleurs, répertoire de forme, masques word et powerpoint ... sur la base des documents déjà publiés et en intégrant le logo de l'EDEC déjà existant.

L'ensemble des éléments devront être mis à disposition dans tous les formats utiles (.psd, .ai, .jpg...).

Les règles d'utilisation de la charte graphique devront être précisées.

4.3 Outils de communication

4.3.1 Accompagnement des organisations sur la gestion évènementielle

Objectifs

- Créer des outils de communication évènementielle
- Assurer l'organisation logistique des évènements prévus dans le plan de communication sur le plan national
- Assurer un reporting sur les évènements organisés

Contenu

- Elaboration et suivi du planning de l'organisation des différents évènements (colloques, salons, réunions d'informations collectives)
- Validation par les organisations et mise en œuvre du mode opératoire d'intervention relatif à l'organisation de chaque type d'évènement (gestion des inscriptions, montage du stand, accueil, remises des badges et des dossiers participants...)
- Création des outils de communication évènementielle et des supports nécessaires à chaque évènement
- Validation et mise en œuvre des modalités de reporting auprès des organisations.

Livrables

- Outils de communication évènementielle (stand modulable, kakémonos, badges, dossiers...)
- Reporting de l'organisation des différents évènements (dossiers des participants, statistiques de participation...)

4.3.2 Supports de communication print

Objectifs

- Informer les entreprises sur les actions et les résultats de l'accord cadre
- Promouvoir les dispositifs d'accompagnement et de formation élaborés
- Susciter l'intérêt des entreprises pour ces dispositifs afin d'en faciliter le déploiement
- Permettre une appropriation par les acteurs concernés des différents outils créés :
 - Référentiels de compétences par les cabinets conseils
 - Cartographie des métiers et fiches métiers par les prescripteurs

Contenu

- Planification de la création des différents supports en fonction de l'avancement des chantiers
- Création des supports en mode projet :
 - Analyse et appropriation des livrables existants et/ou des objectifs visés par les porteurs
 - Conception graphique, achats d'art éventuels
 - Rédaction de contenus clairs

NB : les éléments de contenu seront fournis au prestataire, celui-ci devra néanmoins être force de proposition sur l'organisation des données et rewriting

Livrables

- Supports de communication
 - Plaquette d'information sur les besoins en emplois et compétences liés au déploiement du THD
 - Support de promotion des dispositifs (flyer pack fibre, flyer démarches compétences...)
 - Catalogue national de l'offre de formation

4.3.3 Communication digitale

Objectifs

- Rendre les métiers de la fibre optique attractifs à travers :
 - La réalisation de vidéos promotionnelles des métiers
 - La recherche de témoignages de salariés et d'entreprises du secteur
 - La valorisation de bonnes pratiques et actions sur certains bassins d'emplois
- Communiquer des informations clés de nature économique, réglementaire et technique, en lien avec le déploiement de la fibre optique
- Rendre accessible aux différents acteurs, dans un lien unique, les dispositifs d'accompagnement de la profession relatifs à la montée en compétences dans le domaine de la fibre optique.

Contenu

- Identification et mise à jour des ressources
- Adaptation du site web existant (plateforme Objectif Fibre) :
 - Recenser l'ensemble des ressources clés
 - Réaliser l'état des lieux de l'outil existant
 - Assurer l'adaptation ou la conception de l'outil choisi, les tests de mise en œuvre et sa validation
- Création de vidéos teasing (écriture des scénarios avec les porteurs, recueil des témoignages...)
- Mise en place d'une campagne de promotion digitale

Livrables

- Portail centre de ressources partagé
- Vidéos promotionnelles
- Production et promotion de contenus digitaux sur les réseaux sociaux et reporting